



Le Lien

Emerainvillois

Edito



d'Alain KELYOR
Maire d'Emerainville

Les impôts locaux

Les particuliers sont soumis aux taxes d'habitation et taxes foncières et la quasi totalité d'entre eux ne disposent pas des éléments nécessaires pour comprendre le mode de calcul de ces taxes et à fortiori de vérifier le montant demandé.

Les entreprises paient la taxe professionnelle, impôt qui est un frein à l'activité économique de par ses bases de calculs.

Politiquement, tous les gouvernements de droite ou de gauche qui se sont succédés depuis 25 ans ont promis, sans jamais la réaliser, une réforme du droit fiscal français et notamment de la fiscalité locale.

Ne serait-il pas temps de supprimer toutes ces taxes et de réfléchir à une autre forme d'imposition, vérifiable aisément par le contribuable, plus juste, plus simple, « plus économique » et qui permette aux collectivités locales de continuer à percevoir directement les impôts des personnes et des entreprises installées sur leur territoire ?

La déclaration de notre Président qui désire supprimer la taxe professionnelle est en ce sens une bonne nouvelle, mais encore faut-il proposer autre chose et ne pas laisser les entreprises et les collectivités locales dans l'expectative sous peine de voir fleurir des débats sur les intentions profondes du gouvernement, sur la gestion de la droite, de la gauche, etc..

Aujourd'hui tout le monde politique est en effervescence, les médias qui ne connaissent rien aux intentions de nos dirigeants, se déchaînent (moins ils en savent plus ils en parlent) et les pétitions (pas toujours de bonne foi) succèdent aux pétitions.

Dans ce système fiscal parfois ubuesque, notre ville a, depuis 1995, décidé de baisser le taux communal de la taxe d'habitation et de faire supporter l'effort fiscal aux entreprises par l'intermédiaire de la taxe foncière.

Quant au taux de la taxe professionnelle, il est fixé par le SAN et est très élevé (+ de 20 %), ce qui n'encourage pas l'implantation d'entreprises, donc l'emploi sur le Val Maubuée.

Carnaval

Durant les vacances du mois de février, les enfants ayant fréquenté le centre de loisirs Jean-Jaurès ont imaginé leur carnaval. Avec l'aide des animateurs du service Jeunesse, ils ont travaillé sur un carnaval brésilien et un sénégalais. Les vendredis 20 et 27 février, les carnavaliers d'un jour ont donné leur représentation devant un public admiratif des efforts fournis pour parvenir à un tel résultat.

Des efforts qui ont, semble-t-il, fait revenir le soleil sur la commune. Merci à eux.

Au Point-Lecture de nombreux enfants ont également fêté le carnaval

Le 11 février, pour le nouvel an chinois, le groupe de théâtre de Mamaille Tati

... suite >



...Carnaval

a présenté la «naissance du dragon» avec la complicité du personnel municipal.

Quelques jours plus tard, le 27 février, les enfants ont été conviés à célébrer le carnaval en participant à un goûter déguisé. Cela a été l'occasion de découvrir le carnaval brésilien à travers la musique et la danse■

Education

« La nuit de l'orientation, une nuit pour une orientation sans stress » s'est tenue le 7 mars de 17h à 22h à la Place des Métiers à l'UTEC. Cette seconde édition

Pour y voir plus clair !

La nuit de l'orientation

de la nuit de l'orientation a connu, comme l'an passé un succès indéniable auprès des parents et des étudiants.

L'objectif de cette manifestation est donc de donner en un même lieu, aux jeunes, à leurs parents et aux enseignants, des informations, des conseils, le tout dans une ambiance festive pour une orientation sans stress.

Cette année, 26 Nuits de l'Orientation sont organisées sur l'ensemble du territoire français, sous l'impulsion des Chambres Consulaires■

Loisirs

Les chasseurs ont rangé leurs armes dans les râteliers. Désormais c'est au tour des pêcheurs d'entrer en action. Les gaules vont pouvoir sortir de leurs étuis, être rééquipées avant de retrouver les eaux douces de nos rivières, lacs et étangs.

Les premiers concours de l'année organisés par « Le pêcheur de Marne la Vallée » auront lieu le 28 mars sur les étangs du « Lochy » à Magny-le-Hongre et du « Bailly » à Champs-sur-Marne. Ce jour-là, les truites seront à l'honneur et ouvriront la saison.

Le 18 avril à l'étang du Bois de Célie ce sont les carnassiers qui auront la vedette. Des rendez-vous à ne pas manquer■

Handicap

Conformément aux préconisations de la loi sur le handicap, la commune vient de mettre en place une commission sur l'accessibilité des personnes handicapées. Sa mission consiste à dresser un constat des lieux sur l'ensemble de la commune concernant le bâti existant, la voirie, les espaces publics et les transports.

La première réunion présidée par Alain Kelyor s'est tenue le 5 février en mairie.

Installée, cette commission devra désormais mettre en exergue les lieux d'accès qui demandent à être améliorés■

Travaux

Les liaisons douces continuent à faire leur chemin sur Emerainville. Le réseau des pistes cyclables s'étend peu à peu. Depuis quelques semaines des travaux sont réalisés allée de la Briarde. La nouvelle piste cyclable qui va voir le jour permettra ainsi de relier définitivement le Bourg à Malnoue. Plus d'excuse pour ne pas prendre le vélo.

Dans le même temps Epamarne réalise des plantations boulevard du Clos de l'Aumône à proximité des voies de chemin de fer■



Collection

Février a été le grand rendez-vous des collectionneurs. Le 5^{ème} salon multi collections ainsi que le 1^{er} salon du disque de collection se sont tenus le 8 février à l'Espace Guy Druet.

Dès les premières heures de la matinée les passionnés se sont rués sur les stands des vendeurs.

Numismates, amateurs d'affiches, de magazines, d'objets publicitaires... sans oublier les fans des disques en vinyle, 78, 33 ou 45 tours ont cherché pendant des heures l'objet rare : celui qui allait enrichir leur collection.

Dans une ambiance bon enfant et avec le renfort d'un coin restauration, les passionnés ont pu tenir la journée. Il est vrai qu'entre fous de collections on ne voit pas le temps passer. A l'année prochaine■

